

Nombre de membres en exercice : 11

Séance du jeudi 23 avril 2026

Le jeudi vingt-trois avril deux mille vingt-six, à vingt heures trente, l'assemblée, convoquée le 16 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de Jacques BRUNET, Maire, à la salle de réunion.

Présents : BRUNET Jacques ; BIENAYMÉ Arnaud ; BEST Christine ; CHARAZAC Robert ; AMOUROUX Cyril ; DUCHATELET Marine ; FOURNAISE Claude ; LACARRIERE Sophie ; PASDELOUP Maxime ; PRACHT BRUNET Laura ;

Absente : VEDRUNES Emilie

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

- Désignation du secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026

Mme LACARRIERE Sophie, ayant été désigné par le conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire, les a acceptées.

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026 approuvé à l'unanimité des membres présents

- Délégations consenties au Maire par le conseil municipal

La photocopie des délégations est distribuée à chaque conseiller. Ce point est reporté au prochain conseil municipal afin que les conseillers en prennent connaissance avant le prochain conseil.

- Subventions aux associations

Depuis 2022, le mandatement de subvention ne se fait que sur demande de l'association.

Les montants, décidés à la majorité des membres, sont inscrits en annexe du budget. Cette procédure évite de prendre une délibération à chaque demande.

M. le Maire rappelle que les membres d'une association présente dans la liste ne peuvent pas participer à l'attribution des subventions.

APE Ecoles M et P Lacapelle Marival 50 € /enfant	100
Si voyage 30 € /enfant	
Ecoles Assier (séances de natation)	7.5
Assoc des propriétaires et chasseurs Théminoï	300
Culture et patrimoine	500
Le renouveau Théminoï	1000
Mutuelle coup dur	300
TRIAS	500
Club sport et détente	200
Les Amis de L'Ouyse	100
ELAN Marivalois	0
Stade Marivalois	50
Le Chat Pito « EHPAD Le Moutier »	0
AAPPMA Assier	160
Restos du cœur	0
CAUE du Lot	80
Nordic 46	150
ADSM 46 (secrétaires de mairies)	50
Asso Art et Patrimoine (adhésion 10 € et participation de 200 €)	210
VMEH46 (Visite des malades dans les établissements hospitaliers)	0
Musée de la résistance du Lot	0
Coordination rurale du Lot	0
Association recycl'éco du pays de Gramat	0

Un point est fait sur l'utilisation des vestiaires suite à la rencontre de M. Le maire et de deux représentants de l'ELAN Marivalois.

La commission voirie se réunira pour débattre de l'avenir du vestiaire et ses abords.

➤ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026

Analyse du tableau avec les bases d'imposition effectives 2025, taux de référence, produit attendu
Le produit total de référence au titre de la fiscalité directe locale 2026, sans augmenter les taux, est de 133 548 €.

M. Le Maire a demandé à Mme LAMOUROUX, conseiller aux décideurs locaux, une simulation des taux avec :

- une simulation avec variation proportionnelle de +1% des taux (augmentation de +1% des taux de foncier bâti, foncier non bâti et THRS) : +1 330 € (variation de produit fiscal)
- une simulation avec variation proportionnelle de +2% des taux (augmentation de +2% des taux de foncier bâti, foncier non bâti et THRS) : + 2 678 € (variation de produit fiscal)

M. FOURNAISE propose de faire le point sur l'ensemble des biens assujettis aux impôts.

Analyse des deux simulations, après discussion, M. Le Maire propose une augmentation de 1 % :

Le conseil décide à la majorité, pour 2 (M. BRUNET et M. CHARAZAC) ; contre 8, de ne pas augmenter les taux.

Le total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale est de 97 463 € (Produits attendus des ressources à taux voté (133 548 €) – les produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (36 085 €).

➤ Vote budget 2026- Commune et Lotissement

• Commune :

M. Le Maire présente la proposition du budget de la commune, élaboré en collaboration avec Mme LAMOUREUX, Conseiller aux Décideurs Locaux, en commençant par l'affectation de résultat 2025.

L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section investissement
- au niveau du chapitre pour la section fonctionnement

M. Le Maire détaille chaque article de la section de fonctionnement et d'investissement.

Fonctionnement Dépenses/Recettes : 467 048.62 €

Investissement Dépenses/Recettes : 275 510.07 €

M. Le Maire informe les conseillers de l'état récapitulatif de l'ensemble des indemnités perçues par les élus en 2025 (nouvelle obligation depuis le 1er janvier 2022) : 27 228 € brut.

M. Le Maire demande : approuvez-vous le budget proposé de la commune ?

Pour : 10

Lotissement :

Le budget lotissement (budget annexe) est mis en place pour gérer à titre exceptionnel une activité commerciale ce qui implique d'annuler les écritures initiales et de constater le stock final. Au chapitre 001 (dépenses d'investissement) le montant de 80 322.52 € représente le déficit qui se comblera en vendant les 5 lots restants.

M. Le Maire demande : approuvez-vous le budget proposé du lotissement ?

Pour : 10

QUESTIONS DIVERSES :

✓ Désignations des représentants communaux dans les commissions communautaires

Ordre du tableau municipal	Civilité	NOM	Prénom	Commune	STATUT DE L'ÉLU	COMMISSIO N TERRITORIA LE	CONFÉRENC E DES MAIRES	CLECT	C' AGRICULTURE, ALIMENTATION FORET	C' CULTURE ET PATRIMOINE	C' EAU GRAND & PETIT CYCLE (dont SPANC)	C' ECONOMIE TOURISME , ATRACTIV TE et DEVELOPP EMENT LOCAL	C' ENFANCE JEUNESSE, VIE ETUOIANTE & SPORTS	C' CLIMAT & ECONOMIE CIRCULAIRE	C' FINANCES ADMINISTRATION GENERALE	C' HABITAT, AMENAGEMENT ENT (aménagement des villages) POLITIQUES CONTRACTU ELLES	C' SANTE, AFFAIRES SOCIALES & SERVICES PUBLICS	C' VOIRIE, ECLAIRAGE PUBLIC, BATHMENTS DECHETS MENAGERS
1	M	BRUNET	Jacques	THÉMINES	Tudaire	X	X	X				X						
2	M	BENAYME	Anaud	THÉMINES	Suppléant					X								
3	Mme	BEST	Cristine	THÉMINES	CM								X					
4	M	CHARAZAC	Robert	THÉMINES	CM													
5	M	FOURNAISE	Claude	THÉMINES	CM											X		
6	Mme	LACARRIERE	Sophie	THÉMINES	CM													
7	Mme	VEDRINES	Emilie	THÉMINES	CM													
8	M	AMOURDOUX	Cyril	THÉMINES	CM													
9	Mme	PRACHT BRUNET	Laura	THÉMINES	CM				X									X
10	Mme	DUCHATELET	Maïme	THÉMINES	CM												X	
11	M	PASDELOUP	Maïme	THÉMINES	CM													

La délibération effective sera prise au prochain conseil, étant donné que ce point n'était pas noté à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt trois heures quinze minutes

Le Secrétaire de séance,

accusé

M. Le Maire,

[Signature]

Département du Lot
Sous-Préfecture Figeac
Canton de Lacapelle Marival
COMMUNE THEMINES

LISTE DELIBERATIONS

Réunion du Conseil Municipal **du 23 avril 2026**

- Désignation du secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026
- Subventions aux associations
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026
- Vote budget 2026- Commune et Lotissement

